



Décompte CP sur semaine travail sur 4 jours.

Par Audeja44

Audeja Le 21-01-2025 à 07:20

Bonjour,

Je travail toutes les semaines et je suis à 35h sur 4 jours :

Lundi 8h-13h et 14h-18h (total 9h travaillées)

Mardi 9h-13h et 14h-18h (8 h travaillées)

Mercredi 9h-13h et 14h-18h (9h travaillées)

Jeudi repos

Vendredi 8h-13h et 14h-18h (9h travaillées)

Dans l'entreprise où je travaille les CP sont comptés en jours ouvrables.

J'ai posé un CP le vendredi mon employeur m'a décompté 3CP (jeudi, vendredi et samedi) est ce normal?.

Je pensais que c'était seulement 2 CP qui allait être décompté (vendredi et samedi)

De plus j'ai travaillé le lundi, mardi et mercredi soit 26h.. comment sont comptés les heures travaillées...(Normalement sur un 35h/5 jours, on fait 21h).

J'avoue me sentir laissée dans le monde de calcul car dès que je pose mon vendredi c'est systématiquement 3 CP qui me sont décomptés alors que le jeudi est normalement mon jour de repos.

Pourriez vous me dire si mon employeur a raison de décompter mes CP ainsi svp?

Par jee pee

Bonjour,

Votre employeur a tort. Temps plein, temps partiel, temps aménagé, le Code du Travail ne connaît qu'une seule règle pour le décompte des congés : le point de départ du congé est le premier jour où le salarié aurait dû travailler s'il n'avait pas été en congé. Ensuite, tous les jours ouvrables sont pris en compte jusqu'à la reprise du travail.

On compte entre le jour de début du congé et le jour de reprise du travail : pour vous du vendredi au lundi, cela donne 2 jours ouvrables, vendredi et samedi.

Je ne connais pas le calcul des heures travaillées.

Par janus2

Bonjour,

Tout à fait d'accord avec l'intervenant précédent. Pour un décompte des congés en jours ouvrables, on commence à compter le premier jour qui aurait du être travaillé et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise.

Donc dans votre cas, premier jour qui aurait du être travaillé, le vendredi, dernier jours ouvrable avant reprise, samedi, soit 2 jours de CP.

De plus j'ai travaillé le lundi, mardi et mercredi soit 26h.. comment sont comptés les heures travaillées...(Normalement sur un 35h/5 jours, on fait 21h).

J'avoue ne pas comprendre cette question, pouvez-vous préciser ?

Par Henrii

Hello !

En effet Aude que voulez-vous vérifier à travers votre question "J'ai travaillé lundi, mardi et mercredi soit 26h*... comment sont comptés les heures travaillées... (normalement sur un 35h/5 jours, on fait 21h) ?" D'autant qu'il est inutile de rappeler ainsi qu'en contrat 35h/5j un jour dure 7h puisque ce n'est pas votre régime de travail..

* Ce n'est pas 26h, mais 26,25h en réalité, car un jour de vos 35h/4j dure 8,75h.

A+